



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr



Printemps de la concertation à Revel
mars-juillet 2019

Bilan de la concertation



SOMMAIRE

1/ L'Action Cœur de Ville à Revel	3
Trois périmètres pour répondre aux enjeux	3
Le Printemps de la Concertation	4
2/ Les règles du jeu de la concertation	5
Le cadre de la concertation	5
Les règles du jeu de la concertation	5
3/ L'information autour du projet.....	6
4/ Le dispositif de concertation	7
Les temps physiques et numériques de concertation	7
Des réunions publiques pensées comme des ateliers	8
Une plateforme numérique de concertation pour participer en continu	9
5/ Quelques chiffres clés.....	10
6/ Les apports de la concertation	11
Phase 1 : Un diagnostic territorial enrichi des contributions citoyennes	11
Espaces publics et mobilités : faire cohabiter les usages	11
Commerces et vitalité : valoriser et accueillir.....	12
Habitat et foncier : préserver, accompagner et moderniser	13
Phase 2 : une réflexion autour d'axe d'études stratégiques	14
Une ville pour tous, accueillante et conviviale	15
Une ville au caractère unique	16
Un système de mobilité plus équilibré	17
Un réseau d'espaces publics à vivre	18
Une ville paysage.....	19
7/ Et maintenant ?	20
Vers un cœur de ville vivant et attractif : une stratégie générale d'intervention déclinée en trois axes d'interventions complémentaires.....	20
L'habitat : une politique au cœur du dispositif	21
Habitat.....	22
Cellules commerciales/artisanales.....	22
Intensifier la ville de proximité : un cœur de bastide marchand resserré, identifié et accessible	23
Une offre de déplacement plus adaptée aux besoins et des espaces publics qui correspondent aux nouveaux usages.....	24
Des actions sur les axes et lieux majeurs de la ville.....	24
Des actions propices au développement d'aménités du quotidien.....	24
Des actions favorisant le développement des modes de déplacement alternatifs	25
8/ En conclusion.....	26

1/ L'Action Cœur de Ville à Revel

La ville de Revel, unique lauréate du programme Action Cœur de Ville en Haute-Garonne, a lancé en mars 2019 la concertation citoyenne autour du réaménagement de sa centralité et de ses alentours.

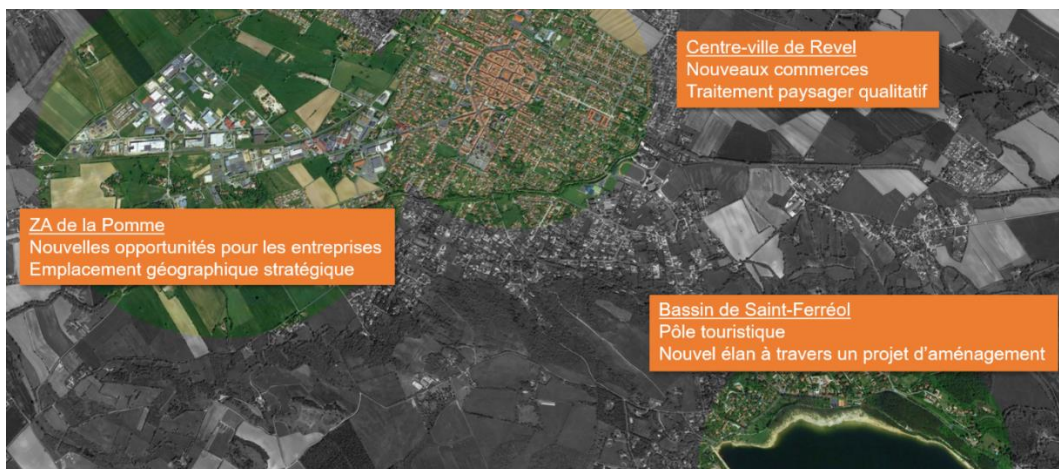
Grâce à cet accompagnement, Revel et la communauté de communes souhaitent redynamiser la commune à travers des actions en faveur de l'habitat, du développement économique, des mobilités, des espaces publics, du patrimoine ou encore de l'offre culturelle.



Trois périmètres pour répondre aux enjeux

Revel choisi d'inclure dans son champ d'action **un périmètre élargi** articulé autour de 3 pôles : le centre-ville, la ZA de la Pomme et le Lac de Saint-Ferréol.

A travers ce choix, la municipalité et l'intercommunalité entendent établir une cohérence entre ces territoires, notamment grâce au déploiement de solutions de mobilité adaptées.



Le déploiement du projet de redynamisation s'articule autour de 5 axes thématiques identifiés par le programme Action Cœur de Ville :

- De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat,
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine
- Garantir l'accès aux équipements et services publics

Nous nous trouvons actuellement dans une phase dite « d'initialisation ». Un diagnostic précis du territoire et un ensemble d'études techniques ont été menées pour préparer au mieux la définition d'un plan d'actions opérationnel destiné à répondre aux enjeux locaux.

Le Printemps de la Concertation

Afin de préparer au mieux la phase opérationnelle et dans un souhait de proposer le projet le plus adapté, la municipalité et l'intercommunalité ont souhaité associer les habitants de Revel à travers le Printemps de la concertation.

Plusieurs temps physiques et numériques de co-construction ont ainsi été organisés tout au long des phases d'études pour nourrir le travail du groupement technique

Une plateforme numérique de participation a également été mise en ligne pour recueillir en continu les questionnements, les idées et les propositions des habitants.

Ce bilan de la concertation a pour objectifs de présenter le dispositif d'information et de participation, ainsi que de détailler les grands enseignements qui ont, tout au long des études, enrichi les travaux techniques et permis la réalisation de premières fiches actions.



2/ Les règles du jeu de la concertation

La phase d'initialisation du projet a été accompagnée d'un large dispositif d'information et de participation du public pour garantir que chacun puisse prendre connaissance du projet, mais aussi et surtout y participer activement.

Le cadre de la concertation

Le Programme Action Cœur de ville **recommande une concertation citoyenne** autour des projets qu'il accompagne.

La municipalité et l'intercommunalité ont néanmoins fixé les modalités de cette concertation : ses règles du jeu, son porter à connaissance et, naturellement, son dispositif de participation.

Les règles du jeu de la concertation

L'équipe a souhaité garantir **un dispositif de concertation irréprochable**. A ce titre, un certain nombre de règles du jeu, s'appliquant tant à l'équipe projet qu'aux participants, a été défini.

Ecoute - Chacun des points de vue et avis sur le projet est écouté et enregistré. L'ensemble des opinions est ainsi analysé et versé au bilan de la concertation.

Transparence et information - Chacune des questions formulées pendant la concertation trouve une réponse, mise en ligne sur l'espace numérique dédié au projet.

Co-construction - Les différents temps de concertation, qu'ils soient physiques ou numériques sont des opportunités pour enrichir le projet, proposer des solutions d'amélioration. Ils doivent favoriser l'intelligence collective et encourager la formulation d'idées.

3/ L'information autour du projet

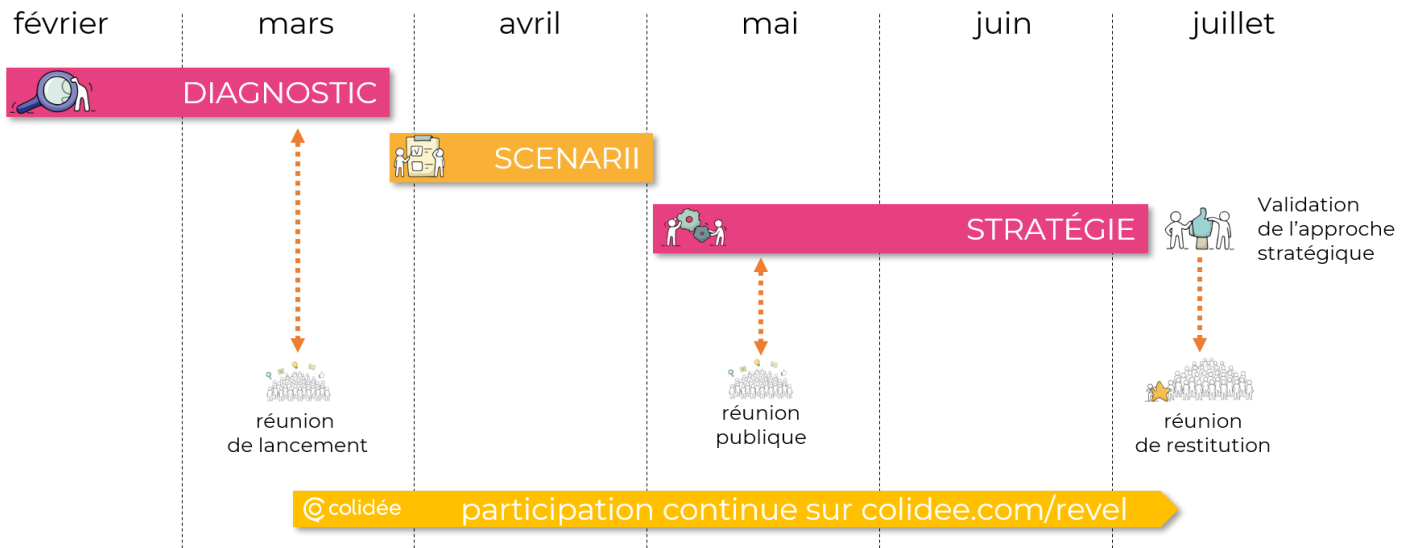
Afin d'assurer l'accès aux différents temps de participation, le porter à connaissance suivant a été déployé :

- Affichage en lieux publics et commerces du centre-ville et de la ZI
- Actualités sur les réseaux sociaux de la Ville de Revel
- Actualités sur les sites internet de la ville et de l'intercommunalité
- Actualités dans la presse et la radio locale
- Affichage sur les 9 panneaux municipaux.

The image shows a Facebook event page for the 'Printemps de la concertation - Réunion publique : bilan'. The event is scheduled for Monday, July 8, 2019, from 19:00 to 21:00 at the Salle Claude Nougaro in Revel, France. The event is organized by the Ville de Revel. The cover image features a collage of a town, a tree, and a green box with icons for 'Commerces', 'Habitat', 'Espaces publics', and 'Mobilité'. The text on the cover includes 'Printemps 2019 de la CONCERTATION', 'RÉUNION PUBLIQUE : BILAN', 'Imaginons ensemble l'avenir de Revel !', and 'Vos questions et vos contributions sur www.colidee.com/revel'. The Facebook interface shows buttons for 'Intéressé(e)', 'Participe', 'Partager', and 'Afficher la carte'.

4/ Le dispositif de concertation

De mars à juillet 2019, différents temps de co-construction physiques et numériques ont été organisés, suivant l'évolution et enrichissant les études techniques autour du projet.



Les temps physiques et numériques de concertation

Une réunion de lancement de la concertation – Pour informer sur le projet et ses objectifs, pour répondre aux questions des habitants.

Cette première rencontre physique avait également pour objectif de recueillir le ressenti et les propositions des habitants **pour enrichir le diagnostic territorial** et s'assurer qu'il soit le plus proche possible de la réalité.

Une plateforme numérique de participation – Pour partager ses contributions et consulter celles des autres habitants à l'adresse www.colidee.com/revel, tout au long du projet.

Une réunion publique de co-construction à mi-chemin – Pour étudier et enrichir les axes d'études identifiés par le groupement technique.

Une réunion publique de restitution – Pour présenter les conclusions de la concertation et présenter le plan d'actions opérationnel.

Des réunions publiques pensées comme des ateliers

Hormis la réunion publique de restitution, l'équipe projet a souhaité favoriser l'intelligence collective sur chacun des temps physiques organisés, **créant de véritables ateliers** de co-construction.

Tout au long de ces ateliers, **les différents experts techniques du projet circulaient entre les tables** pour répondre aux questions et discuter avec les habitants des sujets d'aménagement, de mobilités, d'habitat ou de développement économique.

Le travail collectif en lui-même se faisait sur plusieurs supports :

- Des supports **cartographiques** grand format pour localiser les actions et aménagements de manière très précise
- Des tablettes **numériques** équipées d'une application de post-it numériques. Depuis ces tablettes, les participants pouvaient consulter l'ensemble des contributions formulées dans la salle et ajouter les leurs.

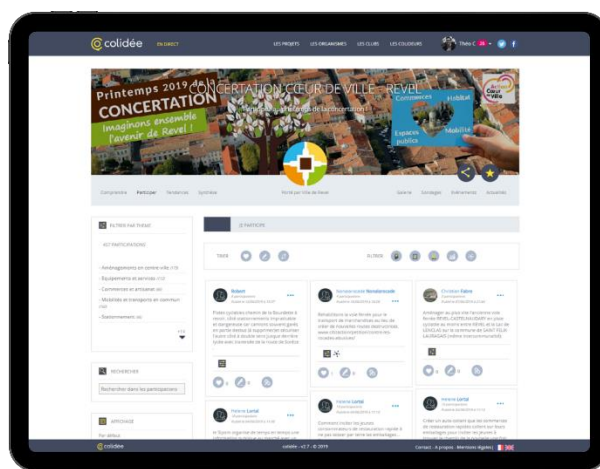


Une plateforme numérique de concertation pour participer en continu

Comme mentionné dans la vue d'ensemble du dispositif, les équipes de Revel ont également voulu permettre **une concertation continue** pendant le projet.

Ainsi et en complément des temps physiques de concertation, la plateforme numérique Colidée a été mise à disposition et **ouverte à tous** pour recueillir les contributions pendant 5 mois.

Au total, cette plateforme, sur laquelle étaient également ajoutées les contributions des réunions, **a enregistré plus de 450 idées**.



Cette initiative de concertation dématérialisée continue a été bien accueillie par les participants à la concertation-satisfaits de pouvoir s'exprimer à tout moment-ainsi que par la presse locale, qui a salué **le succès de la concertation**.

« action cœur de ville »

Succès de la concertation sur le Net

l'essentiel
Le 18 mars dernier, la commune lançait le « Printemps de la concertation » sur l'aménagement de la ville. Ce vendredi, une nouvelle réunion publique se tiendra à la salle Claude-Nougaro.

La ville de Revel a mis en place une concertation citoyenne continue autour de la redynamisation du centre-ville. Elle durera jusqu'à cet été. Lors du lancement de ce « Printemps de la concertation », le 18 mars dernier, une centaine de personnes étaient présentes et déjà, 140 propositions étaient recueillies parmi le public. Ce vendredi 17 mai à 18 heures, à la salle Claude-Nougaro, se tiendra la deuxième réunion de concertation. Entre-temps, le public pouvait continuer à déposer leurs contributions sur un site internet dédié (*). D'ores et déjà, on peut dire que la participation sur ce site internet est un véritable succès. Près de 241 personnes se sont exprimées en déposant près de 362 propositions pour aménager le centre-ville et même bien au-delà.



Une deuxième réunion de concertation sur l'avenir de la ville aura lieu ce vendredi 17 mai. / Photo DOM, E.G.

« Les études techniques autour du projet suivent leurs cours, et des axes stratégiques commencent à émerger sur plusieurs sujets, de la mobilité aux aménagements en passant par les questions paysagères », explique Léa Girod, directrice de projets « Action cœur de ville ».

La mobilité en priorité

Parmi tous les thèmes retenus, c'est celui de la mobilité et des transports en commun qui réunissent le plus de commentaires. Avec 74 messages, il arrive largement devant le second

thème : l'aménagement du centre-ville, avec 55 propositions. Pour la mobilité, une demande qui revient à plusieurs reprises, c'est la mise en place d'une navette électrique entre la ville et le lac de Saint-Ferréol, l'été mais aussi hors période estivale et le week-end. Parmi les contributions, la voiture n'a pas la cote. D'un côté les opposants au projet de contournement de la ville ne voient pas l'intérêt de dévier les véhicules qui ne font que traverser le centre-ville et d'un autre, une majorité demande la poursuite des aménagements de

taire et les cyclistes n'utilisant pas les pistes cyclables. Le stationnement est aussi d'actualité et contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la majorité des contributeurs plébiscitent la réglementation en zone bleue et demandent même son extension : « à condition qu'on prévise des parkings longue durée pour les commerçants et habitant du centre-ville ».

Concernant le commerce les participants sont nombreux à voir se maintenir et se développer les petits commerces de proximité. Un effort est même demandé à la municipalité et aux propriétaires pour faciliter l'installation de nouveaux commerçants. « Une fois par an ou par trimestre, il faudrait une préemption par la mairie des locaux vacants avec virement pour organiser des ateliers participatifs tout public (vannerie, écriture, dessin, collages, musique, conte, pâtisserie...), ainsi que des animations musicales des rues, le tout gratuit », dit un contributeur.

Émile Gauthier

(*) — Espace numérique dédié sur www.colidee.com/revel/
Contact : Léa Girod, directrice de projets « Action Cœur de Ville » : 05 67 16 17 97, lgir@mairie-revel.fr

5/ Quelques chiffres clés

Avant d'entrer dans les détails des apports concrets de la concertation, il semble important de rappeler quelques chiffres et d'illustrer la répartition thématique de contributions.

150 participants aux réunions

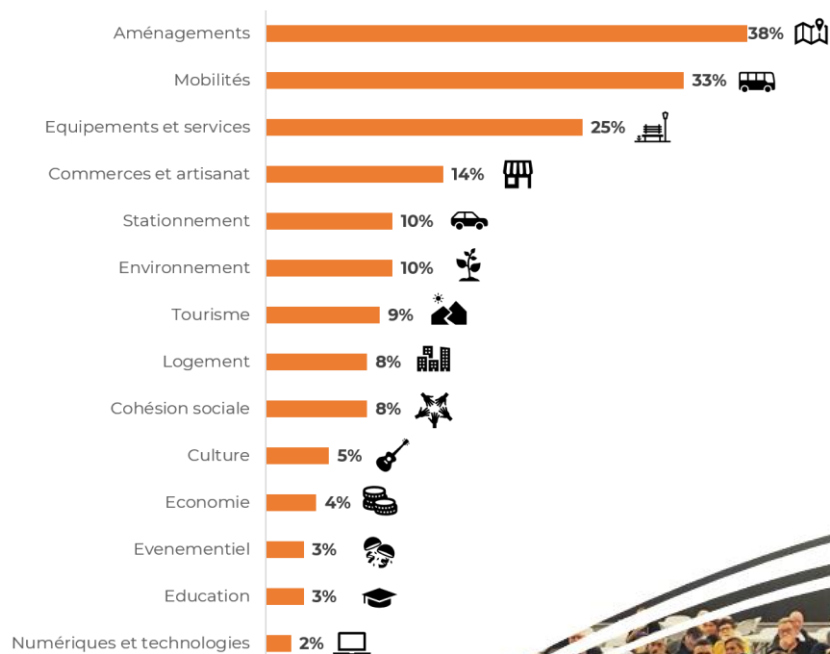
457 idées partagées

336 en réunions publiques

121 sur Colidée

L'essentiel des contributions exprimées durant les temps physiques de concertation et sur la plateforme Colidée est regroupé dans les thèmes ci-dessous.

Certaines contributions sont reliées à deux ou trois thèmes, ce qui explique que les pourcentage cumulés atteignent plus de 100%.



6/ Les apports de la concertation

Phase 1 : Un diagnostic territorial enrichi des contributions citoyennes

La première étape du travail des experts était un diagnostic détaillé du périmètre d'études en matière d'espaces publics et de mobilités, d'habitat et de développement commercial.

Après une présentation de la démarche et du diagnostic, les habitants se sont sur ces sujets en **racontant leur vécu** de la ville et en proposant **des idées concrètes**.

Espaces publics et mobilités : faire cohabiter les usages

Sur ce premier thème de travail, la question des mobilités au sens large est très nettement majoritaire.

D'abord, la question des **modes doux**. Plusieurs idées dans le sens d'aménagements ont été formulées : parkings vélo, cheminements sécurisés, bornes de recharges électriques...

Sur le sujet du déplacement à pieds, le **manque de passages piétons** est soulevé par plusieurs participants.

En ce qui concerne la **mobilité cyclable** plus particulièrement, il est suggéré la reconversion de l'ancienne voie ferrée entre le centre-ville et la ZA de la Pomme en piste cyclable, pour permettre aux travailleurs d'utiliser une alternative à leur voiture.

De manière plus générale, c'est la **cohabitation des usages** qui représente l'essentiel des contributions exprimées.

On note l'idée, très présente, d'une **navette électrique** reliant le centre-ville au lac de Saint-Ferréol, où à la ZI de la Pomme.

La question de l'automobile n'est pas en reste. Plusieurs participants demandent par exemple **l'augmentation du nombre d'aires de covoiturage** et, le cas échéant, une meilleure signalétique de ces dernières.

Le stationnement fait partie des sujets principaux. Jugé trop rigide par certains participants, ces derniers demandent **une mise en durée limitée** de certaines places, notamment à proximité des commerces.

Sur les questions de vivre-ensemble, la **question de la propreté** est abordée. Beaucoup demandent la mise en place de containers poubelles. Beaucoup de poubelles se retrouvent éventrées sur la voie publique.

Il est enfin suggéré l'aménagement **de plusieurs espaces verts** équipés de jeux pour enfants ou adolescents, voire des parcs canins équipés de sacs.

Commerces et vitalité : valoriser et accueillir

Lors de la réunion de lancement de la concertation, le potentiel de l'offre commerciale revelloise a été souligné.

La commune gagnerait bien sûr à **accueillir** des nouveaux commerçants, mais l'offre actuelle nécessite également d'être **renforcée** et valorisée.

Première idée donc, **inciter les nouveaux commerçants à s'installer** sur la commune en encadrant les loyers pour qu'ils soient attractifs ou en généralisant les **boutiques éphémères** par exemple.

Aujourd'hui, le centre-ville semble **manquer de commerces d'habillement** par exemple. Ces derniers ont souffert de l'arrivée d'offre commerciale périphérique.

Sur la question des commerces existant, la première tendance concerne **les horaires d'ouverture** : beaucoup de commerces sont fermé entre midi et deux par exemple. Ces derniers notent qu'en incitant les commerçants à élargir leurs plages d'ouverture, Revel pourrait gagner en vitalité.

Ensuite, la question de **l'accès aux commerces a été discutée**. D'abord, l'accessibilité en matière d'information. Il est par exemple suggéré qu'une **signalétique uniforme** soit installée pour indiquer et **valoriser** les commerces du centre-ville.

L'accessibilité piétonne fait aussi réagir. Certains ont par exemple proposé de **piétonniser les 3 rues commerçantes principales**, à savoir la rue de Vaure, la rue de Dreuilhe et la rue Victor Hugo, pour créer une ambiance de rue passante conviviale et animée.

La vitalité est aussi abordée sous l'angle **culturel**, à travers le renforcement de l'offre : cafés, bars, théâtres etc.

En matière de dynamisme économique, on retient l'idée d'un **espace de coworking** sur la ZI de la Pomme destiné à accueillir de nouvelles populations de salariés et d'entrepreneurs.

Enfin, plusieurs revellois ont parlé **d'une mutualisation de l'offre commerciale** à travers le développement ou l'utilisation **d'une application « click and collect »**. Les habitants y feraient leurs courses en ligne et pourraient simplement les récupérer chez le commerçant de leur choix.

Habitat et foncier : préserver, accompagner et moderniser

La question de l'habitat s'est révélée plus compliquée à appréhender par les participants et a donc généré moins de contributions que les deux autres thèmes. Des tendances claires apparaissent néanmoins.

En premier lieu, **préserver** le patrimoine. Revel bénéficie d'un patrimoine important qu'il est nécessaire de préserver et de valoriser (**on pense notamment aux façades**). Pour beaucoup de participants, le défaut d'attractivité du centre-ville découle en partie d'un manque de mise en valeur de ses atouts.

Ensuite, **accompagner** les propriétaires dans la rénovation et l'entretien de leurs biens. Plusieurs propriétaires de bâti intéressant n'ont pas forcément les ressources pour le maintenir dans des conditions correctes. Ils manquent parfois de ressources **financières, d'information** ou simplement **d'accompagnement**.

Il est aussi suggéré **d'assouplir les règles de rénovation** de l'habitat. L'exemple des toits-terrasse, des vélux et du photovoltaïque est mentionné. Aujourd'hui, de **jeunes ménages** ayant les moyens financiers de s'installer en centre-ville pour rénover un logement ancien semblent découragés par ces règles.

Enfin, **moderniser** l'offre de logements. Selon les participants, beaucoup de logements revellois ne sont plus adaptés aux besoins des nouveaux arrivants : trop étroits, sans extérieurs, ils gagneraient à être remis au goût du jour **pour accueillir de nouvelles populations**.

Phase 2 : une réflexion autour d'axe d'études stratégiques

La première phase de concertation a permis d'affiner le diagnostic territorial réalisé par le groupement d'étude. Ce dernier a ainsi pu décliner cinq axes transversaux multithématiques de réflexion autour desquels travailler pour appuyer les actions d'aménagement opérationnelles.

Chaque axe entend répondre à des objectifs très précis au service des périmètres du projet.

UNE VILLE POUR TOUS, ACCUEILLANTE ET CONVIVIALE



- 1 Assurer un meilleur partage entre les différentes catégories d'usagers
- 2 Proposer une offre commerciale répondant aux caractéristiques de la chalandise
- 3 Diversifier les typologies d'habitat
- 4 Retrouver une qualité d'usage de l'habitat
- 5 Assurer un meilleur équilibre entre les différentes fonctions

UNE VILLE AU CARACTÈRE UNIQUE



- 1 Associer innovation architecturale et préservation du patrimoine bâti
- 2 Intervenir tout en assurant la pérennité de la trame urbaine historique
- 3 Diversifier l'offre au sein des linéaires marchands en valorisant l'identité reveloise (ville et métier d'art)
- 4 Développer des itinéraires et des infrastructures touristiques depuis le cœur de ville
- 5 Mettre en valeur les façades historiques

UN SYSTÈME DE MOBILITÉ PLUS ÉQUILIBRÉ



- 1 Améliorer et compléter les infrastructures et les services pour les piétons
- 2 Améliorer et compléter les infrastructures et les services pour les cyclistes
- 3 Définir une stratégie pour l'organisation et la gestion du stationnement
- 4 Développer et rendre visible les nouvelles offres de déplacement
- 5 Apaiser la circulation sur le tour de ville

UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS À VIVRE



- 1 Étendre et connecter le réseau d'espaces publics structurants
- 2 Équiper l'espace public pour inciter à de nouveaux usages
- 3 Mettre en valeur les séquences d'entrées de ville et le tour de ville
- 4 Mettre en relation l'habitat avec l'espace public
- 5 Mettre en relation les commerces avec l'espace public

UNE VILLE-PAYSAGE



- 1 Amplifier la trame paysagère sur les axes structurants
- 2 Améliorer l'accessibilité aux espaces verts et les équiper
- 3 Diversifier les formes de plantations en milieu urbain
- 4 Mettre en valeur la production agricole et horticole locale
- 5 Mettre en valeur la présence de l'eau

Tout comme le diagnostic territorial, ces axes thématiques ont été soumis à la concertation pour aider à enrichir leurs déclinaisons opérationnelles.

Une ville pour tous, accueillante et conviviale

Pour les participants, il est crucial que chacun puisse trouver sa place à Revel, quel que soit son âge, son activité ou ses revenus.

Il est en premier lieu proposer de marquer clairement **les entrées de ville** à l'aide de **végétation**, **d'éclairage** ou encore de « **portes** ». Ces dernières auraient pour objectif d'inciter les visiteurs à s'arrêter en attirant leur regard.

La thématique de l'habitat est abordée au sein de cet axe, à travers un souhait de **rénovation de l'habitat de la Bastide** : regroupement de bâtiments pour agrandir les espaces de vie, résolution des espaces étroits, de l'insalubrité etc.

Toujours sur le sujet de la rénovation, il est proposé de remettre au goût du jour les locaux commerciaux pour **inciter les jeunes entrepreneurs** à s'installer à Revel et dynamiser le tissu économique local.

En matière d'aménagement, beaucoup de participants demandent l'ouverture de **lieux intergénérationnels** (salles de jeux, locaux d'accompagnement aux jeunes déscolarisés). L'objectif : favoriser la cohésion sociale grâce à des espaces de rencontre à même la ville.

L'accueil revellois passe également par la **propreté des lieux publics**. Des espaces canins (cani parcs) équipés de distributeurs de sacs sont par exemple demandés.

Dernière idée : **un service administratif embarqué** sous forme de kiosque multifonction équipé d'internet pour rétablir un lien et offrir un accompagnement à ceux qui en ont besoin.



Une ville au caractère unique

La perception du caractère de la ville de Revel est globalement partagée par les participants aux temps de concertation. La majorité d'entre-eux identifie un besoin de valoriser l'existant.

Le caractère des façades est mis en avant : il semble notamment important **d'accompagner les propriétaires** dans la rénovation de leurs biens, en les conseillant sur les choix esthétiques (volets, couleurs).

Cette question rejoint celle de la dimension touristique. Il est demandé la création **d'itinéraires touristiques** clairement définis, dans le centre-ville mais aussi vers les points d'intérêt extérieurs. Ces itinéraires valoriseraient le savoir-faire revellois en matière d'artisanat et de gastronomie par exemple.

Plus que des rénovations ou des valorisations, plusieurs revellois proposent **d'harmoniser les enseignes et les devantures** des commerces des rues passantes pour appuyer la cohérence esthétique. Il est aussi demandé de limiter l'installation de certains types de commerces comme les banques ou les agences immobilières, au profit de commerces de proximité plus authentiques.

Certains évoquent également la réalisation **d'œuvres publiques** concertées avec les habitants sur les places de la ville, sur les murs aveugles (street art) et sur les ronds-points.

En bref, capitaliser sur les atouts de la ville. Sa relation avec le bois, les arts et le canal du midi doit être communiqué aux visiteurs et transparaître à travers ses aménagements. Un participant évoque par exemple **des partenariats avec les élèves du lycée de l'ameublement** dans le but de codésigner le mobilier urbain.

A une échelle plus large, l'accent est mis sur l'authenticité. Pour les contributeurs, revaloriser n'est pas synonyme de dénaturer. L'exemple de Saint-Ferréol est cité : il est important d'y **limiter les aménagements « en dur »** pour en conserver l'identité. Il est par exemple évoqué une guinguette éphémère pour la saison estivale.



Un système de mobilité plus équilibré

Sur l'enrichissement des axes thématiques, la question de la mobilité était encore une fois la plus largement discutée. La cohabitation des usages toujours autant plébiscitée.

Première idée : **améliorer et développer les cheminements piétons** : voies vertes, rénovation des trottoirs, signalétique, tous ces sujets sont évoqués pour sécuriser et rendre plus agréables les itinéraires vers les écoles, les espaces publics et les points d'intérêt.

Ensuite, **encourager l'usage du vélo**, à travers l'aménagement de stationnements supplémentaires (arceaux), de double-sens cyclables et de cheminements sécurisés : l'on pense par exemple à l'idée de dédier **l'ancienne voie ferrée** à une piste cyclable.

L'idée d'une navette est très présente. **Electrique et connectée au réseau** de transport en commun, cette dernière relierait le tour de ville, le lac de Saint-Ferréol ou d'autres points d'intérêt comme le centre commercial.

La question du **covoiturage et de l'autopartage** ressort également à travers un souhait d'aires dédiées clairement identifiées et aménagées pour être agréables.

La place de la voiture a été longuement discutée. Beaucoup proposent d'en réduire l'usage dans le centre-ville en **piétonnant les rues commerçantes**, ou en passant **le tour de ville en sens unique** pour libérer de l'espace pour les modes doux (pistes cyclables et stationnement vélo notamment).

Enfin, le stationnement automobile, très dimensionné à Revel, a suscité le débat. Plusieurs participants proposent par exemple de **le moduler dans le centre-ville** à l'aide de zones bleues ou d'arrêts minutes, ou encore de créer **des poches de stationnement** extérieures au centre.



Un réseau d'espaces publics à vivre

Les différents espaces publics de Revel sont considérés par les participants comme de véritables lieux de rencontres. A ce titre, ils doivent s'adresser à tous les publics.

L'idée d'un **réseau de parcs et jardins** ressort, à travers une connexion de ces derniers par cheminements doux. Chaque espace pourrait avoir sa vocation propre : parcs canins, jeux pour enfant, tables de jeu (échecs, tennis de table)...

De **nouveaux services municipaux** sont imaginés par les participants, comme des bornes wifi, des boîtes à livres, des bornes de recharge électriques.

Une **cohérence urbanistique** est également demandée, à travers l'harmonisation des sols, des matériaux, des éclairages, des clôtures ou des couleurs.

Ensuite, **développer la pratique sportive** à travers l'aménagement d'une piscine, de skate parks ou de parcours santé.

Enfin, une **rénovation** des axes même de ce réseau d'espaces, à savoir les rues de la bastide, notamment la rue Notre-Dame ou la rue de l'Eglise.



Une ville paysage

La notion de paysage est ici considérée au sens large : végétal et minéral.

En premier lieu, il est demandé de **généraliser la végétalisation des espaces**, des entrées de ville, des balcons, des commerces.

Sur la végétalisation elle-même, **la tendance est à la diversité** : arbres fruitiers, fleurs, potagers scolaires et vergers partagés etc. Encore une fois, le but est que chacun puisse investir l'espace public à sa guise.

Le **dialogue urbain avec l'eau** est aussi mis en avant : rigole, Raynal sous la ville, ruisseau au Nord-est...

Pour finir, plusieurs participants évoquent **la mise en valeur de la « ville agricole »** à travers la généralisation des circuits courts appuyés par des aménagements et dispositifs d'accompagnement ou de valorisation.



7/ Et maintenant ?

Le Printemps de la concertation aura permis, tout au long des études techniques, d'enrichir le travail du groupement technique.

Aujourd'hui, des sortants très concrets sont issus de ce travail d'intelligence collective.

La concertation menée tout au long du printemps a permis de mettre en avant des enjeux forts pour la **revitalisation du centre-ville**. Ces enjeux devront se traduire par des actions sur le territoire. Un décalage de calendrier contraint entre la réalisation l'étude et l'obligation de clôturer la concertation avant le 1er septembre, date de commencement de la période dite de **réserve électorale**, ne permet pas aujourd'hui de présenter un plan d'action définitif.

Des arbitrages sont en cours au regard de la stratégie d'intervention générale proposée **et qui se déclinera en actions relatives à différents axes thématiques**. La majorité des actions du programme seront définies fin 2019. Néanmoins, nous pouvons dès aujourd'hui affirmer des positions sur certaines actions concrètes majeures qui sont en cours de définition.

Vers un cœur de ville vivant et attractif : une stratégie générale d'intervention déclinée en trois axes d'interventions complémentaires.

Le travail de concertation engagé sur les axes thématiques a permis de conforter la nécessité de **doter le territoire d'une stratégie générale d'intervention** capable d'articuler, dans le temps et dans l'espace, les différentes actions à mener sur le territoire.

La mise en œuvre de celle-ci doit en effet passer par **une mise en relation des différents projets** et acteurs afin d'assurer l'émergence de combinaisons gagnantes pour l'avenir du territoire.

L'habitat : une politique au cœur du dispositif

L'amélioration de l'habitat constitue **un enjeu majeur pour le territoire communal** et plus particulièrement pour le cœur de ville. Le diagnostic et la concertation ont en effet permis de révéler plusieurs problématiques.

Revel a un cœur de ville qui concentre à la fois la **vacance** (souvent engendré par des problématiques d'accessibilité), le logement **locatif** via des typologies d'habitat collectif, les petits logements et les copropriétés.

Plus dépeuplé que dégradé, **le cœur de ville ne possède pas de configurations propices à l'installation de familles** qui ont, par l'absence d'une offre adaptée aux besoins, plutôt tendance à s'installer loin du cœur de ville et donc d'adopter la voiture comme mode de déplacement.

D'un point de vue physique, **les façades méritent d'être valorisées et rénovées** dans l'optique de valoriser l'identité forte de la bastide.

Par des actions spécifiques sur la dégradation et la vacance et par la mobilisation d'outils juridiques et de procédures, l'objectif central est d'améliorer le parc ancien en accompagnant les propriétaires pour bonifier les conditions d'accueil et de **poursuivre l'embellissement du centre-ville** pour le rendre agréable et attractif.

Pour cela, **une opération programmée d'amélioration de l'habitat** accompagnée d'un dispositif d'aides aux façades seront lancés. Il s'agira de subventions à destination des propriétaires occupants et bailleurs pour encourager notamment la rénovation, l'adaptation au handicap, lutter contre la précarité énergétique.

Leur calibrage est actuellement à la réflexion pour en définir le périmètre, les objectifs quantitatifs et le budget nécessaire avec les partenaires concernés. Il s'agira **d'une action phare du programme cœur de ville qui se déroulera sur 5 ans** et devrait permettre la réhabilitation de plusieurs centaines de logements, avec un accompagnement dédié.

En plus de ces actions incitatives, **une véritable politique d'intervention foncière** se structure pour répondre au besoin de renouvellement urbain et engager le changement en cœur de ville. La reconfiguration à venir de l'îlot des trois grâces va ainsi permettre de constituer un démonstrateur capable d'inspirer des interventions ultérieures sur d'autres îlots.

Ce projet permettra d'agir sur plusieurs axes et d'illustrer la stratégie combinée habitat / commerce / espace public.

Habitat

- ➔ Avec une accessibilité aux logements renforcée : le projet devra recréer des accès indépendants aux commerces et rendre accessible tous les logements avec par exemple l'installation d'ascenseur(s)
- ➔ En recréant des logements agréables à vivre dans l'ancien (ouverture, luminosité...) tout en respectant le patrimoine historique

Cellules commerciales/artisanales

- ➔ En proposant un remembrement des surfaces commerciales ;
- ➔ En proposant une programmation commerciale de proximité ;
- ➔ En recomposant le cœur d'îlot pour le rendre agréable ;

Intensifier la ville de proximité : un cœur de bastide marchand resserré, identifié et accessible

Dynamique par rapport à d'autres villes de taille similaire, **le tissu commercial en cœur de bastide montre toutefois quelques signes de fragilité** qui se traduisent notamment par la vacance de certains locaux.

La concertation ayant permis d'identifier plusieurs besoins en termes de commerces et de services, le programme Action Cœur de Ville doit permettre d'engager **des actions d'animation et de promotion** susceptibles d'attirer de nouveaux acteurs dans l'optique de diversifier l'offre existante.

Du point de vue spatial, la stratégie consiste à **concentrer les efforts sur les rues commerçantes existantes** du cœur de ville et sur leurs accroches avec le tour de ville.

Pour ce faire, **une stratégie foncière** est à imaginer. Au cœur de cette stratégie, un travail de veille foncière doit permettre, de façon pro-active, d'agir sur un certain nombre de locaux commerciaux.

Des outils comme des appels à projet ou des boutiques à l'essai sert des solutions en cours d'étude dans le but de **stimuler le dynamisme commercial** et l'attractivité du cœur de ville.

Dès aujourd'hui, **le programme Fisac** répond à une attente et accompagne les commerçants avec le lancement d'un programme d'aide « **Rénov' ta boutique** » uniquement à destination des artisans et commerçants du centre-ville, avec 44% de subvention à la clé.

Pour assurer dynamisme et attractivité, une action sur les commerces et les services ne peut se suffire à elle-même. En effet, une action conjointe sur l'espace public est nécessaire dans l'optique de renforcer une qualité urbaine d'ensemble par des actions sur des séquences, des parcours et des lieux.

Des arbitrages sont en cours pour envisager :

- Une démarche **d'animation et de promotion** des commerçants au bénéfice de leur clientèle (carte de fidélité, événements, etc.)
- **L'optimisation des modes de gestion** du stationnement pour favoriser la rotation au bénéfice des commerces.
- L'amélioration de la **signalétique**, notamment celle dédiée aux piétons et cyclistes.

Une offre de déplacement plus adaptée aux besoins et des espaces publics qui correspondent aux nouveaux usages

Territoire fortement **soumis à l'utilisation de l'automobile**, le territoire de Revel a pourtant une échelle humaine propice à l'usage d'autres modes de déplacement. Le printemps de la concertation a permis de faire ressortir une réelle préoccupation sur les aspects de déplacements et de faire émerger un certain nombre d'envies et de propositions concrètes.

L'objectif de la stratégie consiste à **accompagner progressivement la transition**, déjà engagée sur le cœur de bastide en termes de transformation des usages, sur le tour de ville et au-delà pour accompagner à la fois l'évolution des modes d'habiter dans les tissus résidentiels ainsi que le dynamisme commercial et l'accessibilité aux services et aux équipements.

La stratégie supportera donc une ambition de **redécouverte de la ville de proximité** à travers des actions propices au développement de la marche et de la pratique cyclable sans pour autant réduire l'accessibilité au territoire.

Des arbitrages sont en cours pour envisager :

Des actions sur les axes et lieux majeurs de la ville

- Une intervention sur **les entrées de ville** pour améliorer la qualité du paysage urbain et les conditions de déplacement pour les modes actifs vers les lieux d'emploi, de services et d'habitat.
- Une **reconfiguration du tour de ville** pour rompre avec son effet barrière en améliorant la traversée de cet axe très routier et rendre cet espace public majeur vivant et qualitatif pour inciter à l'arrêt et à la fréquentation de ce lieu unique mais également du cœur de bastide.
- Une **reconversion de la voie ferrée** en voie verte et une mise en connexion avec la rigole de la plaine notamment pour compléter et mettre en articulation le réseau d'infrastructures piétonnes et cyclables structurantes et améliorer l'accessibilité à la ZI de La Pomme et au Bassin de Saint-Ferréol

Des actions propices au développement d'aménités du quotidien

- Des **réaménagements ponctuels** d'espaces publics pour améliorer les conditions de déplacements des piétons et des cyclistes
- Des projets de **végétalisation** de l'espace public, notamment sur des itinéraires clés vers les services et les équipements, notamment dans l'optique de réduire les ilots de chaleur.
- Le **renforcement du mobilier urbain** sur certains sites afin de répondre aux besoins et d'accompagner l'évolution des usages (point Wi-Fi, Welcome, mobilier sportif le long des voies vertes, arceaux vélos, etc.).

Des actions favorisant le développement des modes de déplacement alternatifs

- ➔ La **création d'une aire de covoiturage** à proximité du cœur de bastide : la ou les localisation(s) est/sont en cours d'identification et un travail technique devra être engagé pour envisager leur mise en service.
- ➔ La **mise en circulation d'une navette** entre à minima le cœur de bastide et le bassin Saint-Ferréol : le financement, la gestion, le parcours et la ou les période(s) de circulation sont en cours de réflexion.

8/ En conclusion

Le Printemps de la Concertation a démontré l'intérêt porté par la population revelloise à la redynamisation de la commune et de ses alentours.

Durant ces semaines de concertation, nous avons observé une volonté collective de participer à rendre Revel plus accueillante, plus verte, plus agréable à vivre.

La concertation s'est révélée être un succès par le déroulé des échanges, productifs et constructifs, comme par les solutions proposées par les participants, nombreuses et sur tous les sujets de la vie locale.

Les idées, propositions et solutions partagées par les revellois en ateliers et sur Colidée auront permis de nourrir le travail du groupement technique en continu, depuis le diagnostic territorial jusqu'à l'approche stratégique en passant par l'étude des axes thématiques.

Aujourd'hui, un grand nombre de sujets reste à étudier, tant sur le côté technique que financier, mais les équipes disposent d'une matière très importante pour approfondir les études techniques.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des participants aux temps physiques et numériques de participation pour la qualité de leur travail.

contact

Léa GIROD
Directrice de projets « Action Cœur de Ville »
lgirod@mairie-revel.fr
05 67 16 17 97

